

Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 4 488 communes
- 5 840 404 habitants (population SINOE 2017¹)
- 159 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 36 EPCI à compétence traitement
- 556 déchèteries

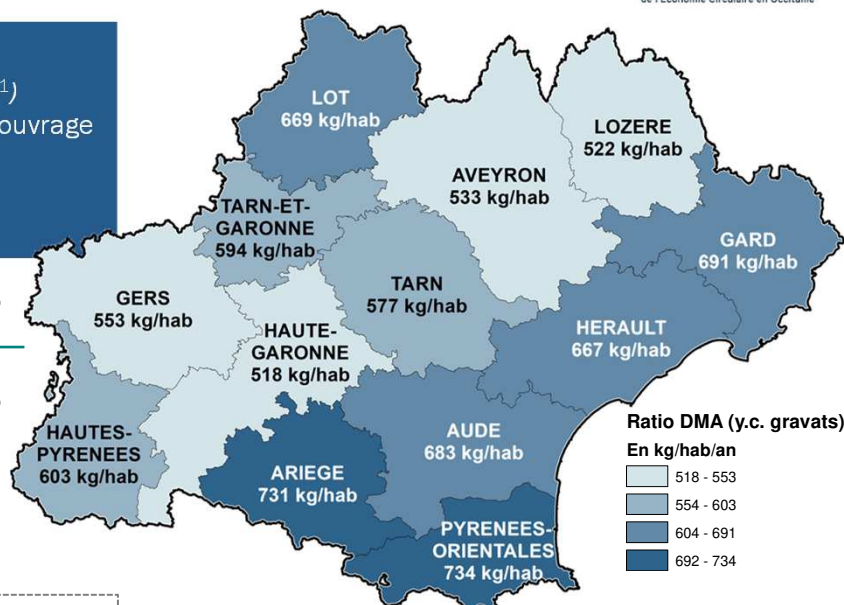
DMA (avec gravats) 3 619 kt 620 kg/hab

DMA (hors gravats) 3 237 kt 554 kg/hab

France :

DMA (avec gravats) : 577 kg/hab

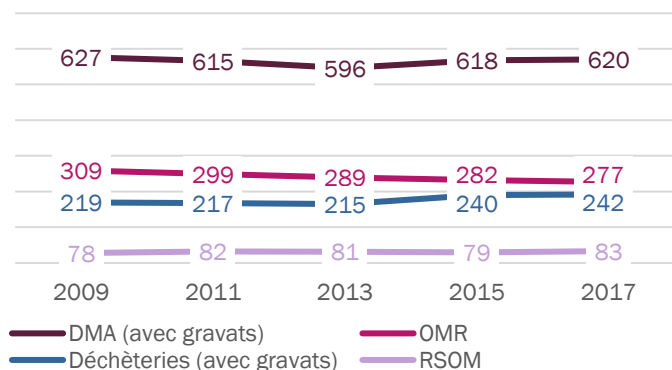
DMA (hors gravats) : 522 kg/hab



2 communes d'Occitanie sont collectées par des EPCI de Nouvelle-Aquitaine, cela représente 49 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

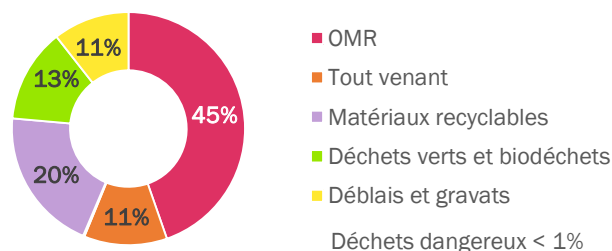
2 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes et 25 de Nouvelle-Aquitaine sont collectées par des EPCI d'Occitanie, cela représente 4,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés entre 2009 et 2017 a augmenté de près de 200 kt. Toutefois, le ratio de DMA collectés par habitant est, dans ce même temps, en légère diminution (-1%). L'Occitanie conserve une production de DMA par habitant plus élevée que la moyenne française. Néanmoins, la diminution observée entre 2009 et 2017 en Occitanie est cohérente avec celle constatée au niveau national (cette dernière étant de -2%). Le ratio d'OMR collectés par habitant a, quant à lui, diminué de 10% en région entre 2009 et 2017 (et de 15% au niveau national). Cette diminution s'est faite au profit des collectes de RSOM et des apports en déchèteries, qui ont augmenté respectivement de 6% et 11% entre 2009 et 2017 en Occitanie (et de 3% et 17% au niveau national).

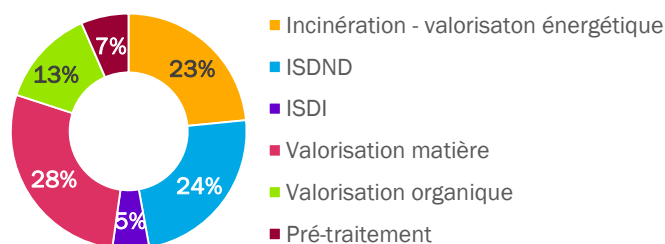
REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus

« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 41% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 52% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Cette répartition des modes de traitement varie légèrement au cours des années, avec une diminution de l'élimination au profit de la valorisation matière, tendance également observée au niveau national.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

2 113 kt 362 kg/hab



OMR

1 616 kt
277 kg/hab

+ 4,3 kt de déchets en
mélange des
professionnels
collectés séparément

- Incinération 48%³
- Stockage en ISDND 38%³
- Prétraitement mécano-biologique 14%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets
alimentaires et déchets verts en mélange

7,4 kt
1,3 kg/hab

→ 5,3% de la population régionale
sont desservis par une collecte
séparée de biodéchets

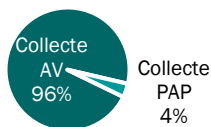
→ Valorisation organique³

17 140 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

176 kt
30 kg/hab

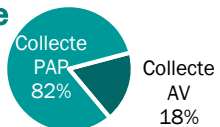


→ Valorisation matière³



RSOM hors verre

309 kt
53 kg/hab



→ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

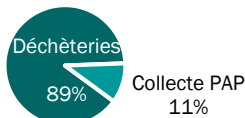
1 506 kt 258 kg/hab

dont 1 415 kt (242 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

464,7 kt
80 kg/hab



- Valorisation organique 97%³
- Broyage préalable à une valorisation 3%³



DEBLAIS ET GRAVATS

382,3 kt
65 kg/hab

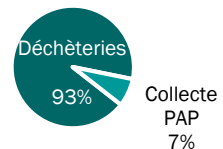
- Inertes : 377,9 kt
- Plâtre : 4,4 kt

- Valorisation matière 49%³
- Stockage 51%³ (ISDI 48% / ISDND 3%)



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

404,7 kt
69 kg/hab



- Encombrants : 339,5 kt
- Mobilier : 29,7 kt
- DEEE : 35,4 t

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	140 kt
Métaux	51 kt
Papiers / Cartons	35 kt
Déchets dangereux	7,2 kt
Autres	3,2 kt



TEXTILES

13,3 kt
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 34 zones de réemploi en déchèteries

« Autres » comprend
les corps gras (non
dangereux), pneus et
plastiques apportés
en déchèteries

+ 4,4 kt de déchets en
mélange des
professionnels collectés
en déchèteries

▪ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- EPIC : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte
- RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75

